

Enseignement

Une conférence de presse concernant la réforme de la matu23, à l'insu des associations et des syndicats. Pourquoi ?

Cette fois-ci le dialogue paritaire est bien à son point le plus mort depuis des décennies.

Alors que des groupes d'enseignants se mobilisent depuis des mois pour dire combien le projet de maturité est irrecevable, ceux-ci ne sont pas écoutés, il en est de même des syndicats qui tentent désespérément de se faire entendre pour dire leur mécontentement d'une réforme non aboutie. Multiples pétitions - lettres adressées à la conseillère d'Etat : rien n'y fait. Même les députés ainsi que l'Association des parents ne sont pas informés ! Lors des discussions paritaires du 8 octobre dernier entre les politiques et les syndicats, il n'y a pas eu, une fois de plus, de procès-verbaux et la conseillère d'Etat n'a pas répondu aux questions urgentes des enseignants syndiqués.

Il n'y a pas eu de bilan de la maturité actuelle, les questions lors des consultations des enseignants sur la maturité sont orientées. La plupart des enseignants se sentent alors floués.

Depuis le mois de mai, AvenirSyndical *enseignement* demande un moratoire sur la réforme de la maturité pour répondre aux interrogations et critiques multiples, celles-ci ne cessent de fuser depuis l'été. Pourtant ce lundi de rentrée de vacances d'octobre, la réponse à la résolution de l'Assemblée du personnel de l'ESII demandant un moratoire sur la réforme, n'est autre qu'une conférence de presse de la Présidente du DIP présentant sa « réforme » de nouvelle Matu.

Cet exercice de communication répond aux préoccupations politiques usuelles, sans étayer les propos d'exemples probants et avérés. Le message de Mme Hiltbold n'est qu'une réponse attendue du politique, mais très éloignée des préoccupations des professionnels et de la réalité de terrain.

En effet, les plans d'étude ne sont pas tous aboutis, certains pas commencés, la grille horaire de l'élève est dépourvue de cohérence tant en 1^{ère} année que sur les quatre ans de maturité, d'ailleurs les maîtres horaires ne sauront comment établir des horaires équilibrés tant pour les enseignants que pour les élèves.

Il faut aussi demander à la direction générale l'impact d'une telle réforme sur l'emploi et l'organisation de la rentrée 2027: l'ont-ils déjà calculé ? Peut-être sont-ils sur le point de la faire ?

Non, la grille ne nécessitait pas tant d'incohérences pour respecter le cadre fédéral: les enseignants, eux, ont fait une simulation et s'en sont sortis avec une grille respectueuse d'une maturité préservant les cursus et les options spécifiques tout en attribuant une dotation horaire conservant les impératifs énoncés par l'ordonnance fédérale de matu23. Exercice difficile, mais qui a tenu compte de la pluralité de l'enseignement en favorisant l'humanisme, l'esprit critique, les enjeux informatiques et la réflexion nécessaire à l'évolution de notre planète. Exigences qui sont respectées par ailleurs dans les autres cantons qui prennent le temps de la négociation et de l'aboutissement.

Alors que se passe-t-il au DIP ?

Ferait-on des économies sur la formation des jeunes ? Poser la question c'est y répondre...

En diminuant les dotations horaires des OS- options spécifiques - déprécie-t-on toutes les spécificités qui permettent aux jeunes des approfondissements ? Cela coûte-t-il trop cher ?

Moins d'heures de français, suppression de l'art de la parole - diction - dans un cursus gymnasial pose de réelles interrogations quant aux futures réussites de la jeunesse genevoise qui doit être apte à défendre ses propos pour attester que ce n'est pas l'IA qui fait son travail.

Économie touchant le service public ? Politique d'austérité déjà déclinée dans le PLB2027 en discriminant les disciplines générales d'art, de musique et d'éducation physique, voilà qui interroge sur la volonté de préserver l'instruction publique.

D'ailleurs pourquoi l'argent du DIP part-il aux HUG pour un service de soutien aux jeunes en difficultés ? Nous n'avons toujours pas de réponse à ce propos.

Mais pourquoi ne pas écouter les premiers concernés et les syndicats ? Serait-ce donc une fuite en avant préparant les prochaines élections du Conseil d'Etat ?

Le mal-être gagne le DIP, ses élèves, ses enseignants et son organisation, le bateau tangue dangereusement !

Que fait le capitaine ?

En tous les cas, les organes paritaires ne le savent pas !

Et le syndicat AvenirSyndical demande enfin de vraies réponses à toutes ces questions à la Magistrature en charge du DIP.